

# Renforcer la qualité de vie, la santé et la sécurité au travail (2 jours)

Domaine d'intervention : Qualité de vie / Santé & sécurité / Management

## OBJECTIFS

- Renforcer la qualité de vie au travail des salariés
  - Appliquer la législation en matière de sécurité au travail
- Objectifs pédagogiques
- Maitriser mes obligations en tant qu'employeur/dirigeant
  - Etablir un diagnostic sur la qualité de vie, la santé et la sécurité au travail
  - Etablir un plan d'action pour renforcer la qualité de vie, la santé et la sécurité au travail

## PUBLIC

Cette formation s'adresse aux cadres et dirigeants de structures de l'ESS en pays de La Loire, adhérente à l'un des 3 OPCO de l'ESS...

## PRÉREQUIS

Intégrer une fonction managériale ou être déjà en situation managériale

## MÉTHODES MOBILISÉES

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Les modalités seront adaptées aux objectifs et aux participants : apports théoriques nécessaires en matière de santé – sécurité au travail. Afin de favoriser la dynamique et au-delà des travaux de groupe, des aspects ludiques comme le jeu de positionnement, le wave mouv et l'atelier forum serviront l'apprentissage.

Nota : En cas de consignes sanitaires seules les sessions 1 & 2 pourront être proposées en distanciel ; la session 3 (1 jour) se déroulera uniquement en présentiel.

### MOYENS ET OUTILS

La formation propose les modalités du présentiel avec des salles équipées dans les locaux du Cnam des Pays de la Loire. Les supports de la formation et ressources seront fournis au stagiaire.

## INTERVENANT

Nos intervenants sont des experts reconnus dans leur domaine :

En matière de santé sécurité - Session 1

Pascal SOULLARD & Valérie DACHERY

En matière de qualité de vie et santé au travail, Session 2 & 3

Huguette ORSERO & Valéria REYES – MOREAU



Modalités disponibles

## Dates

**Session 1** (La Roche/Yon) :  
01/03/2023 – 09h00/12h30  
07/03/2023 – 13h30/17h00  
21/03/2023 – 09h00/17h00  
**Session 2** (Angers) :  
23/05/2023 – 13h30/17h00  
24/05/2023 – 09h00/12h30  
20/06/2023 – 09h00/17h00  
**Session 3** (Nantes) :  
17/10/2023 – 13h30/17h00  
20/10/2023 – 09h00/12h30  
14/11/2023 – 09h00/17h00

## Durée

14 heures de formation

## Lieu

Au sein des locaux du Cnam, à La Roche sur Yon, Angers et Nantes

## Horaires

Présentiel 09h00-12h30 et  
13h30 – 17h00  
(Accueil dès 8h45)

## Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques, un référent Cnam est dédié à l'accompagnement : [handi@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:handi@cnam-paysdelaloire.fr)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Lors de la formation, les acquis du participant seront évalués au regard des objectifs (Quiz, QCM, mise en situation, cas pratiques...)
- Une évaluation de satisfaction est proposée auprès de chaque stagiaire
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant

## PROGRAMME

### SESSION 1 – 0.5 JOUR - LA SANTE ET LA SECURITE DES SALARIES

- Connaître la cartographie des acteurs de la prévention
- Clarifier les risques : définitions et évaluation
- Maîtriser les outils de repérage : identification, évaluation des risques, le DUERP et son plan d'action (cas pratiques à partir d'un DU d'un participant)
- Connaître les leviers de la prévention : les aides par secteur / par type de risque

### SESSION 2 – 0.5 JOUR – LA QUALITE DE VIE ET LA SANTE DE SALARIES

- Connaître les éléments de santé au travail
- Identifier les facteurs organisationnels sources de santé au travail et/ou sources de risque psychosocial
- Identifier les différentes conséquences en matière de santé au travail sur la santé de l'individu et le collectif de travail ; Les manifestations individuelles et collectives
- Faire émerger les actions organisationnelles

### SESSION 3 – 1 JOUR – L'ATELIER FORUM

L'objectif de cette seconde journée de formation est de poursuivre sur le rôle du dirigeant/employeur et de construire des leviers d'actions concrets pour agir dans les différents niveaux en matière de santé au travail, en s'appuyant sur une méthode pédagogique particulière : l'atelier forum.

Cette méthode permet à chaque étape, d'amener le groupe de participants à acter les questions, à travailler ensemble et de façon ludique, sur des situations vécues et chercher ensemble des alternatives à ces situations. L'utilisation du jeu change l'image qu'ils se font de ces situations et permet de rechercher collectivement des alternatives. En débattant sur la santé au travail, chacun entre dans un processus de dialogue constructif pour que des points de vue puissent s'exprimer, qu'ils soient entendus, pour que des propositions puissent émerger face aux comportements actuels.

Plusieurs étapes constituent la journée :

1. Mobiliser les connaissances préalables des participants sur la thématique de qualité de vie et de santé au travail : repérer les représentations sur leurs rôles de décideurs et d'accompagnement des actions de QVT et de santé ; alerter le collectif et les acteurs de la prévention
2. Transposer la réflexion collective dans le contexte : les participants vont par petits groupes, réfléchir et discuter, construire une saynète illustrant une situation vécue.  
Ces courtes saynètes proposent des actions du quotidien, qui posent problème et qui illustrent un CFP « Comment Faire Pour... ». CFP pour repérer un agent en difficultés, CFP pour mobiliser l'équipe sur des actions de prévention, CFP ne pas générer du mal être par ses actions et/ou décisions...
3. Identifier des actions et évoluer vers le changement : face à la situation présentée, chacun pourra remplacer un des protagonistes pour faire évoluer la scène et être acteur du changement
4. S'engager individuellement et collectivement dans le changement : il s'agira alors d'engager les participants sur des actions concrètes dessinées préalablement, dans le but de faire évoluer leurs organisations.

En fin de journée une réflexion entre dirigeants/employeurs sera menée à partir des situations problématiques posées pour avancer vers des solutions concrètes à mettre en œuvre pour chacun dans son organisation.

### Délai d'accès

Jusqu'à 48h avant le début de la formation et en fonction des places restantes et d'un minimum d'inscrits

### Tarifs

Tarif jour par participant  
175 euros TTC /jour stagiaire

Nombre de participants  
minimum : 6 participants  
Maximum : 12 participants

Conditions générales de vente sur le lien [suivant](#)

### Contact

Pôle Travail &  
Développement  
02 40 16 10 79

Conseiller entreprise :  
[entreprises@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:entreprises@cnam-paysdelaloire.fr)